(N° 224.)

Chambre des Représentants.

Séance du 25 Avril 1854.

Crédit supplémentaire de 500,000 francs au Département de la Justice.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

Messieurs,

En conformité de la disposition de l'art. 4 de la loi du 25 juin 1853, allouant au Département de la Justice un crédit de 550,000 francs pour poursuivre la fabrication des toiles pour l'exportation à la maison de correction de St-Bernard, j'ai l'honneur de soumettre à la Chambre le compte rendu par la commission administrative de l'établissement du chef de ses opérations en 1853.

Il résulte de ce compte que les ventes se sont élevées à fr. 751,643 90 c' et qu'elles ont produit un bénéfice de fr. 67,490 09 c', soit 9 p. % environ.

En embrassant l'ensemble des opérations depuis l'origine de l'affaire, la situation, au 31 décembre dernier, se résume de la manière suivante :

DÉPENSES.

1848 et 1849	fr.	1,567,872 96
1850.		968,669 32
1851.		147,607 17
1852.		135,595 48
1853.		682,191 43
Total. . .	fr.	3,501,936 36

L'emploi de cette somme se divise comme il suit :

Achat de matières premières étrangères	fr.	1,825,155 85
— — indigènes.		814,513 46
Droits d'entrée sur les fils étrangers jusqu'à la mise en vigueur de l'arrêté royal du 30 avril 1849.		111,665 98
Achat d'objets pour crémage et blanchîment		174,959 44
Gratifications aux détenus.		164,724 11
Salaires aux surveillants libres		22,238 73
— tisserands —		240,796 60
Frais de calandrage et d'apprêt des toiles		19,007 36
— d'emballage		32,765 57
— généraux de fabrication		46,880 03
— de transport		39,739 39
— divers		9,489 84
TOTAL. . . .	fr.	3,501,936 36

Les toiles vendues s'élèvent, pour 1848, à	fr.	29,391 03
— — 1849, à		605,801 94
— — 1850, à		753,819 09
— — 1851, à		388,564 68
— — 1852, à		600,120 43
— — 1853, à		751,643 90
TOTAL. . . .	fr.	3,129,341 07

Toiles employées pour le service des prisons ou fournies à l'école de réforme de Ruysselede		67,024 41
Droits d'entrée sur les fils étrangers		111,665 98
Valeur en magasin au 31 décembre 1853		438,269 18
TOTAL GÉNÉRAL DU CRÉDIT. . . .	fr.	3,746,300 64
— DU DÉBIT		3,501,936 36
BÉNÉFICES RÉALISÉS au 31 décembre 1853.		244,364 28

Versé au trésor jusqu'au 31 décembre 1853	fr.	2,833,862 13
Somme en caisse à la même époque		39,193 35
A recevoir		256,285 59
TOTAL. . . .	fr.	3,129,341 07

La somme en caisse, au 31 décembre 1853, a été versée au trésor dans les premiers jours de janvier.

La somme à recevoir se compose de :

1° fr.	96,099 75,	valeur en traites, dont la date d'échéance n'est pas arrivée.	
2°	51,641 50	à recevoir avant le	1er avril.
3°	47,080 34	—	1er juillet.
4°	61,464 »	—	1er octobre.
Fr.	256,285 59.		

Toutes les créances continuent à être régulièrement encaissées à leur date d'échéance.

Les résultats obtenus sont d'autant plus satisfaisants, que le tissage des toiles pour l'exportation était une industrie inconnue pour le personnel de la prison de Saint-Bernard; que toute entreprise nouvelle entraîne des frais d'essai, et qu'il a été fait, dans le principe, de grands sacrifices dans l'intérêt du travail national, et spécialement pour venir en aide aux tisserands des Flandres.

D'après la commission, ces sacrifices se traduisent par les chiffres suivants :

1° Frais supplémentaires de transport de fils envoyés, de 1849 à 1851, dans les Flandres, pour être tissés par des ouvriers libres . . . . . fr.	32,595 27
2° Frais supplémentaires de surveillance pour ce même travail	30,948 »
3° Frais supplémentaires consistant dans la différence entre le salaire accordé aux tisserands libres et les gratifications accordées aux détenus	61,896 »
4° Diminution des bénéfices sur les toiles de rebut tissées par les ouvriers des Flandres (valeur fr. 126,582 26 cs) . .	10,124 60
5° Prime accordée aux filateurs belges sur les quantités de fils fournis	15,742 54
Total. . . . fr.	151,306 41

Si le travail avait été, dès le commencement, exécuté exclusivement par les détenus de la maison de Saint-Bernard (ce qui eût pu se faire), et si l'on s'était borné à l'emploi du fil anglais, l'opération aurait présenté, au 31 décembre 1853, un bénéfice de fr. 395,670 69 cs, ou 11 1/5 p. %, sur un capital une fois employé.

Les valeurs en magasin à la fin de chaque exercice, depuis l'origine de l'opération, ont été les suivantes :

Au 31 décembre	1849. . . . . fr.	888,021 49
—	1850.	1,124,125 88
—	1851.	905,457 98
—	1852.	446,141 33
—	1853.	438,269 18

L'interruption de la navigation a empêché l'exportation de toiles pour une valeur de fr. 57,901 70 c^{s}; sans cette circonstance, les objets en magasin au 31 décembre 1853 n'auraient représenté qu'une somme de fr. 380,367 48 c^{s}.

L'inventaire au 31 décembre 1853 se compose de :

Valeur en toiles vendues depuis cette époque. . . . fr.	62,575	95
— — non vendues	33,353	98
Valeur en matières premières destinées à la fabrication de toiles vendues	301,753	98
Valeur en matières premières destinées à la fabrication de toiles non vendues. . . . . fr.	37,611	95
Valeur en objets divers.	2,973	32
TOTAL. . . fr.	438,269	18

A moins de circonstances tout à fait imprévues, les commandes en toiles déjà reçues et celles que l'on espère obtenir encore en 1854, permettront, si les moyens de production ne font pas défaut, de ramener, pour la fin de l'année, les valeurs en magasin à un chiffre normal, c'est-à-dire de 250 à 300 mille francs.

La prévision exprimée dans le rapport de l'année dernière, quant au capital engagé, se réalise; d'après l'état actuel des affaires, on peut admettre qu'à la fin de l'année courante, les bénéfices atteindront la valeur des objets dont l'approvisionnement est indispensable.

En 1853, les versements au trésor ont continué à être supérieurs aux avances :

Versements au trésor . . . . . fr.	792,518	10
Avances en général.	682,191	43
DIFFÉRENCE. . . fr.	110,326	67

On continue à s'approvisionner de matières premières indigènes. En 1853, les livraisons de fils belges se sont élevées à fr. 217,328 49

Et les livraisons de fils anglais, à 351,282 47

Pour le 1er trimestre de l'année courante, l'on n'a pas accepté les offres de tous les filateurs indigènes; il y avait une différence trop marquante entre leurs prix et ceux des fils anglais. Depuis l'introduction du tissage des toiles pour l'exportation, l'on a avantagé les filateurs belges, ainsi qu'on l'a vu plus haut, d'une somme de fr. 15,742 54 c^{s}. Cet avantage résulte de la différence entre les prix anglais et belges pour les mêmes qualités de fils. De plus, on a autorisé les filateurs belges à disposer à dix jours de date de leur facture, tout en leur laissant la latitude de livrer à un prix arrêté d'avance, soit une quantité *minimum*, soit une quantité *maximum*, suivant leurs convenances particulières.

En considérant l'augmentation toujours croissante des commandes, on est fondé à croire que le travail des détenus est satisfaisant, et que les produits fabriqués conviennent aux besoins de l'exportation.

Pour continuer la fabrication sur le pied actuel jusqu'à la fin de l'année, la commission demande un crédit de 400 mille francs, non compris une somme de 200 mille francs avancée sur l'allocation portée à l'art. 49 du Budget de 1854; il serait donc nécessaire de porter le crédit à 600 mille francs; mais comme, d'après les prévisions actuelles, les ressources déjà votées dépasseront la limite des besoins, un crédit de 500 mille francs suffira pour atteindre la fin de l'exercice 1854.

Ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, ce crédit ne constitue qu'un simple virement de fonds, les rentrées s'opérant en raison des sommes à liquider, et même dans une proportion plus forte.

Il reste à faire connaître que, par suite d'un malentendu entre la commission, qui n'avait pu transmettre qu'un compte provisoire, et mon Département, qui avait cru opérer sur des données définitives, quelques modifications devraient être apportées aux chiffres mentionnés dans le dernier exposé. C'est ainsi que le montant des dépenses de 1852 a été présenté comme ne s'étant élevé qu'à fr. 132,000 25 c^{s}, tandis qu'il a été de fr. 135,595 48 c^{s}. D'un autre côté, la valeur des toiles employées pour le service des prisons ne figure que pour fr. 19,985 89 c^{s}, au lieu de fr. 23,003 29 c^{s}. Une troisième différence frappe sur le chiffre de l'inventaire de fin d'exercice porté pour fr. 446,782 27 c^{s}, au lieu de fr. 446,141 33 c^{s}. Il en résulte que le bénéfice de l'année, renseigné pour fr. 29,511 54 c^{s}, n'a été en réalité que de fr. 28,223 65 c^{s}.

Quelques différences se feront remarquer encore entre les données du compte provisoire ci-joint et celles du compte définitif, qui ne pourra être rendu que vers la fin du 1er semestre. On aura soin de les signaler.

En conséquence de cet exposé, j'ai l'honneur de soumettre à la Chambre le projet de loi ci-joint.

Le Ministre de la Justice,

CH. **FAIDER.**

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit.

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Département de la Justice un crédit supplémentaire de *cinq cent mille francs* à titre d'avance pour l'exercice courant.

Cette somme sera ajoutée à celle qui est portée à l'art. 49, chap. X du Budget du Département de la Justice pour l'exercice 1854.

ART. 2.

Ce crédit sera affecté à la fabrication, dans les prisons, de toiles pour l'exportation.

ART. 3.

Une somme de *cinq cent mille francs* sera portée au Budget des recettes de 1854.

ART. 4.

Il sera rendu compte de l'opération aux Chambres législatives dans la session de 1854-1855.

Donné à Laeken, le 22 avril 1854.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé temporairement du Département des Finances,

LIEDTS.

Le Ministre de la Justice,

CH. FAIDER.

ANNEXES.

ANNEXE A.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES PRISONS, A ANVERS.

FABRICATION DES TOILES POUR L'EXPORTATION.

EXERCICE 1853.

Résumé général des opérations pendant le susdit exercice.

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	MONTANT.
1	Inventaire au 1er janvier 1853	446,141 33
2	Achat de fils divers et de jute	568,610 96
3	— de sel de soude	5,132 92
4	— de chlorure de chaux	11,881 38
5	— d'acide sulfurique	1,232 22
6	— de résine	132 80
7	— d'amidon	71 50
8	— d'estampilles en bois	28 »
9	— d'esprit de vin	8 07
10	— de muriate de chaux	21 35
11	— de papier bleu pour enveloppes de toiles	63 75
12	— de ruban rose.	98 30
13	Salaires payés aux détenus de la prison de St-Bernard	40,292 06
14	— — des autres prisons.	14,138 16
15	— aux tisserands libres.	2,884 20
16	— aux surveillants libres de St-Bernard.	5,802 34
17	Frais de teinture	1,295 93
18	— de crémage	2,234 08
19	— de blanchiment	18 18
20	— de calandrage.	1,822 21
21	— d'emballage	8,687 80
22	— de transport de fils et de toiles	4,165 83
23	— de route et de séjour	386 92
24	— de chargement et de déchargement des toiles.	956 17
25	Frais généraux de fabrication	10,099 04
26	Salaire du surveillant Crabeels	912 50
27	Ferrure des chevaux de la calandre.	23 11
28	Filage de jute	47 60
29	Frais de confectionnement	33 61
30	Frais divers	1,110 44
		1,128,332 76
	Balance ou bénéfices.	67,490 09
	Total.	1,195,822 85

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES RECETTES.	MONTANT.
1	Produit des ventes en 1853	751,643 90
2	Fournitures faites aux prisons	5,909 77
3	Montant de l'inventaire au 31 décembre 1853	438,269 18
	TOTAL. . . . . fl.	1,195,822 85

ANNEXE B.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

FABRICATION DES TOILES POUR

Extrait des comptes

DATES.	DÉSIGNATION.	Montant des sommes		TOTAL.
		ENCAISSÉES.	A ENCAISSER au 31 décembre 1833.	
1832.				
Janvier, 7	Vendu à *B*, 241 pièces toile russias	5,971 »	»	5,971 »
— 11	— *C*, 1,300 — blanche.	41,965 96	»	41,965 96
— 17	— *A*, 20 — russias	494 »	»	494 »
— 20	— *B*, 241 — —	6,525 »	»	6,525 »
Février, 3	— *B*, 401 — —	9,934 »	»	9,934 »
— 5	— *F*, 330 — diverse	6,901 95	»	6,901 95
— 11	— *A*, 2,900 — —	70,220 79	»	70,220 79
— 11	— *H*, 501 — russias	12,762 70	»	12,762 70
— 14	— *F*, 144 — dowlas	9,524 »	»	9,524 »
— 16	— *E*, 3,154 sacs en toile.	1,359 30	»	1,359 30
Mars, 8	— *L*, 270 pièces toile diverse.	4,761 65	»	4,761 65
— 8	— *F*, 301 — —	7,909 15	»	7,909 15
— 26	— *B*, 442 — —	10,287 10	»	10,287 10
— 20	— *G*, 200 — ravensduck.	5,405 »	»	5,405 »
Avril, 5	— *A*, 1,000 — russias	24,700 »	»	24,700 »
— 11	— *A*, 200 — —	4,940 »	»	4,940 »
— 16	— *H*, 501 — —	12,905 45	»	12,905 45
— 23	— *G*, 200 — ravensduck.	5,225 20	»	5,225 20
— 23	— *B*, 501 — russias	13,664 45	»	13,664 45
— 30	— *I*, 525 — —	13,241 »	»	13,241 »
— 30	— *B*, 201 — —	4,980 15	»	4,980 15
— 30	— *F*, 300 — diverse	7,880 60	»	7,880 60
— 30	— *A*, 300 — russias	»	7,410 »	7,410 »
Mai, 11	— *B*, 400 — —	9,900 »	»	9,900 »
— 20	— *B*, 1 — —	25 50	»	25 50
— 20	— *G*, 50 — ravensduck.	850 90	»	850 90
— 20	— *F*, 101 — russias	2,755 25	»	2,755 25

DES PRISONS, A ANVERS.

L'EXPORTATION. — EXERCICE 1853.

de ventes et de caisse.

DATES.	DÉSIGNATION.		TOTAL.
1853.			
Février, 15	Versé au trésor, la somme en caisse au 31 décembre 1852.	fr. 31,494 80	
Mars, 4	— pour produits encaissés, en 1853	50,000 »	
— 25	— — —	60,000 »	
Mai, 1er	— — —	200,000 »	
Juillet, 29	— — —	150,000 »	
Septembre, 21	— — —	80,000 »	
Octobre, 5	— — —	30,000 »	
— 17	— — —	70,000 »	
Novembre, 24	— — —	60,000 »	
Décembre, 1er	— — —	1,023 30	
— 29	— — —	60,000 »	
			792,518 10
Décembre, 31	En caisse		39,193 35
	Somme égale à celle des encaissements.		831,711 45
Décembre, 31	Reste à encaisser		256,285 59
			1,087,997 04
	Fournitures aux prisons		5,909 77
			1,093,906 81

DATES.	DÉSIGNATION.	Montant des sommes ENCAISSÉES.	Montant des sommes A ENCAISSER au 31 décembre 1853.	TOTAL.
1853.				
Mai, 25	Vendu à *H*, 1,001 pièces toile russias	25,024 40	»	25,024 40
— 30	— *B*, 361 — —	9,846 50	»	9,846 50
Juin, 1er	— *A*, 600 — —	»	14,820 »	14,820 »
— 13	— *A*, 400 — —	»	9,880 »	9,880 »
— 13	— *D*, 2 — gantes	45 »	»	45 »
— 14	— *I*, 480 — russias	12,129 60	»	12,129 60
— 28	— *D*, 200 — à sac	2,100 »	»	2,100 »
— 24	— *B*, 1,001 — russias	24,798 50	»	24,798 50
Juillet, 4	— *M*, 1 sac et 1 pantalon	4 10	»	4 10
— 11	— *H*, 401 pièces toile russias	10,748 63	»	10,748 63
— 12	— *G*, 242 — diverse	10,164 30	»	10,164 30
— 25	— *A*, 1,000 — russias	»	24,775 »	24,775 »
Août, 10	— *K*, 220 — diverse	4,332 90	»	4,332 90
— 11	— *G*, 200 — russias	4,315 50	»	4,315 50
— 18	— *B*, 501 — —	13,428 78	»	13,428 78
— 19	— *A*, 1,000 — —	»	26,075 »	26,075 »
— 23	— *I*, 520 — —	»	13,139 75	13,139 75
— 23	— *F*, 420 — diverse	10,752 30	»	10,752 30
— 23	— *G*, 200 — —	4,479 15	»	4,479 15
Septembre, 21	— *A*, 300 — russias	»	7,410 »	7,410 »
— 21	— *G*, 200 — ravensduck	3,423 60	»	3,423 60
— 21	— *M*, 500 — russias	13,586 25	»	13,586 25
— 29	— *H*, 501 — —	13,428 78	»	13,428 78
Octobre, 4	— *G*, 150 — ravensduck	»	2,605 05	2,605 05
— 4	— *A*, 1,000 — russias	»	27,200 »	27,200 »
— 20	— *F*, 360 — diverse	»	7,896 25	7,896 25
— 22	— *I*, 481 — russias	»	12,155 10	12,155 10
— 24	— *H*, 1,001 — —	26,850 03	»	26,850 03
— 31	— *E*, divers objets en toile	2,206 92	»	2,206 92
Novembre, 8	— *A*, 1,000 pièces toile russias	»	27,200 »	27,200 »
— 8	— *A*, 400 — ravensduck	»	7,064 »	7,064 »
— 8	— *H*, 261 — russias	6,996 48	»	6,996 48
— 10	Retenues faites à des détenus	61 62	»	61 62
— 15	Vendu à *F*, 151 pièces toile diverse	»	4,455 65	4,455 65
— 18	— *G*, 250 — sheerduck	»	6,632 50	6,632 50
— 21	— *E*, 602 sacs à farine	1,023 30	»	1,023 30

DATES.	DÉSIGNATION.	TOTAL.

DATES.	DÉSIGNATION.	Montant des sommes ENCAISSÉES.	Montant des sommes A ENCAISSER au 31 décembre 1853.	TOTAL.
1852.				
Novembre, 21	Vendu à *F*, 150 pièces toile diverse	»	3,753 75	3,753 75
Décembre, 3	— *B*, 1,001 — russias	»	26,299 60	26,299 60
— 10	— *F*, 20 — ravensduck	»	315 24	315 24
— 10	— *D*, 200 — russias	5,004 80	»	5,004 80
— 25	— *A*, 1,000 — —	»	27,200 »	27,200 »
— 31	Vendu 600 kilogrammes de jute	267 55	»	267 55
— 31	Retenues faites à des détenus	» 30	»	» 30
	Bénéfice sur deux consignations	162 14	»	162 14
	Valeur d'objets envoyés comme échantillons	11 30	»	11 30
	— d'une estampille en bois	10 »	»	10 »
	Fr.	496,975 85	256,285 59	753,261 42
	A DÉDUIRE, PAR PROFITS ET PERTES :			
Juillet, 11	Valeur de 2 pantalons, cédés comme échantillons, fr. 4 50			
— 11	Bonification accordée pour défaut d'aunage 12 24			
— 25	Perte sur une consignation 407 14			
Octobre, 12	Valeur d'échantillons . . . . . 7 »			
Novembre, 10	Bonification accordée pour défaut d'aunage 85 50			
— 10	Perte sur une consignation 506 62			
décembre, 27	— — 68 21			
— 27	— — 716 51			
	Valeur d'une estampille en bois. . . . . 10 »			
		1,617 52	»	1,617 32
	Résultat des ventes de 1853. . . . . fr.	495,358 31	256,285 59	751,643 90
	Solde de compte de 1852	336,353 14	»	336,353 14
	Fr.	851,711 45	256,285 59	1,087,997 04
	Fournitures aux prisons en 1853.			5,909 77
	TOTAL. . . . . fr.			1,093,906 81

	DATES.	DÉSIGNATION.	TOTAL.
		TOTAL. . . . . fr.	1,095.906 81

ANNEXE C.

MAISON DE CORREC

FABRICATION DES TOILES POUR

Extrait de l'Inventaire général des matières premières, objets fabriqués

DÉNOMINATION.		UNITÉ.	QUANTITÉ.
Jute brut		Kilogr.	7,653 50
— sérancé		id.	459 »
Étoupe de jute		id.	872 »
Fil de lin écru	N° 12, mécanique	id.	94 »
	— 14 —	id.	1,195 70
	— 16 —	id.	9,447 »
	— 18 —	id.	101 »
	— 25 —	id.	505 »
	— 30 —	id.	105 »
Fil de Renaix, n° 14		id.	10 »
— pour trame		id.	40 »
Fil d'étoupe écru	N° 7, mécanique	id.	6,498 »
	— 8 —	id.	4,485 70
	— 10 —	id.	1,039 80
	— 14 —	id.	5,426 »
	— 16 —	id.	20,779 »
	— 18 —	id.	155 »
	— 20 —	id.	30 »
Fil mixte, n° 8		id.	575 90
— d'étoupe trempé, n° 8, mécanique		id.	1 50
— de lin — n° 14 —		id.	64 »
— d'étoupe — n° 14 —		id.	12 »
Fil de jute	Lin, P. M.	id.	3,734 05
	N° 8, mécanique	id.	1,155 »
	Étoupe	id.	3,294 85
	N° 5, mécanique	id.	2,411 »
	— 7 —	id.	3,488 »

TION DE S^{t}-BERNARD.

L'EXPORTATION. — EXERCICE 1853.

et confectionnés, existant en magasin au 31 décembre de l'exercice précité.

PRIX MOYEN.	VALEUR.					TOTAL.
	TOILES VENDUES depuis le 1er janvier 1854.	TOILES non vendues.	Matières premières destinées à la fabrication de toiles, vendues.	Matières premières destinées à la fabrication de toiles, non vendues.	OBJETS DIVERS.	
Divers.	»	»	»	3,412 94 56	»	3,412 94 56
id.	»	»	»	224 02 20	»	224 02 20
» 46 42	»	»	»	404 78 24	»	404 78 24
1 65 26	»	»	» 54 44	155 » »	»	155 54 44
1 87 83	»	»	»	2,245 88 35	»	2,245 88 35
1 66 41	»	»	15,720 75 27	»	»	15,720 75 27
1 69 75	»	»	171 44 75	»	»	171 44 75
2 17 35	»	»	»	1,097 61 75	»	1,097 61 75
2 59 51	»	»	»	267 29 55	»	267 29 55
1 27 »	»	»	»	12 70 »	»	12 70 »
» 35 »	»	»	»	14 » »	»	14 » »
1 » 07	»	»	6,502 54 86	»	»	6,502 54 86
1 05 95	»	»	»	4,611 98 80	»	4,661 98 80
» 98 04	»	»	»	1,028 77 81	»	1,028 77 81
Divers.	»	»	6,661 17 »	»	»	6,661 17 »
1 40 52	»	»	31,027 20 28	»	»	31,027 20 28
Divers.	»	»	267 47 85	»	»	267 47 85
id.	»	»	»	187 74 20	»	187 74 20
id.	»	»	»	455 05 »	»	455 05 »
1 18 20	»	»	»	1 77 30	»	1 77 30
1 99 57	»	»	»	127 72 48	»	127 72 48
1 51 38	»	»	»	18 16 56	»	18 16 56
Divers.	»	»	»	2,155 80 12	»	2,155 80 12
» 93 »	»	»	»	1,072 29 »	»	1,072 29 »
Divers.	»	»	»	1,847 53 99	»	1,847 53 99
» 81 67	»	»	»	1,969 06 37	»	1,969 06 37
» 80 25	»	»	»	2,799 12 »	»	2,799 12 »

DÉNOMINATION.		UNITÉ.	QUANTITÉ.
Fil de lin crémé	N° 20, mécanique	Kilogr.	82 50
	— 12 — rincé	id.	1,461 »
	— 14 — —	id.	2,213 70
	— 16 —	id.	22,687 75
Fil d'étoupe crémé	N° 8, mécanique	id.	811 »
	— 10 —	id.	15,571 40
	— 12 — rincé	id.	2,619 »
	— 14 — —	id.	7,097 50
Fil de lin crémé, extra.	N° 14, mécanique	id.	859 10
	— 16 —	id.	1,015 »
	— 18 —	id.	365 40
Fil d'étoupe crémé, extra	N° 2 1/4, mécanique	id.	142 »
	— 3 1/2 —	id.	358 »
	— 14 —	id.	27 »
	— 16 —	id.	894 »
	— 8 —	id.	570 »
Fil de lin blanchi	N° 12 —	id.	48 »
	— 14 —	id.	625 »
	— 16 —	id.	11,054 55
	— 20 —	id.	871 60
	— 30 —	id.	40 »
Fil d'étoupe blanchi	N° 12 —	id.	276 20
	— 14 —	id.	387 »
	— 16 —	id.	12,012 »
	— 18 —	id.	320 »
	— 20 —	id.	300 »
Fil assorti	de lin débouilli, n° 25, mécanique	id.	38 50
	d'étoupe trempé, n° 10 —	id.	26 60
	de lin crémé, n° 20 —	id.	6 60
	— n° 14 —	id.	130 »
	d'étoupe crémé, n° 6 —	id.	6 »
	— n° 7 —	id.	67 »
	— n° 8 —	id.	5 50
	— n° 12 —	id.	629 »
	— n° 14 —	id.	102 45
	— n° 16 —	id.	15,652 45
	de lin crémé, extra, n° 14, mécanique	id.	185 »

PRIX MOYEN.	VALEUR. TOILES VENDUES depuis le 1er janvier 1854.	TOILES non vendues.	Matières premières destinées à la fabrication de toiles, vendues.	Matières premières destinées à la fabrication de toiles, non vendues.	OBJETS DIVERS.	TOTAL.
Divers.	»	»	»	242 19 10	»	242 19 10
id.	»	»	2,888 95 96	»	»	2,888 95 96
1 96 11	»	»	4,541 28 71	»	»	4,541 28 71
2 04 10	»	»	46,505 69 78	»	»	46,505 69 78
1 40 06	»	»	1,155 88 66	»	»	1,155 88 66
1 80 70	»	»	27,776 11 98	»	»	27,776 11 98
Divers.	»	»	5,882 06 85	»	»	5,882 06 85
id.	»	»	15,398 91 71	»	»	15,398 91 71
2 14 65	»		1,845 88 65	»	»	1,845 88 65
2 60 80	»	»	2,129 47 »	»	»	2,129 47 »
2 54 27	»	»	856 02 26	»	»	856 02 26
1 19 37	»	»	»	169 50 54	»	169 50 54
Divers.	»	»	»	396 46 09	»	396 46 09
id.	»	»	44 58 17	»	»	44 58 17
1 75 74	»	»	1,571 11 56	»	»	1,571 11 56
1 40 08	»	»	805 58 60	»	»	805 58 60
2 45 70	»	»	117 97 92	»	»	117 97 92
2 54 19	»	»	1,588 68 75	»	»	1,588 68 75
2 53 80	»	»	25,845 55 79	»	»	25,845 55 79
2 82 05	»	»	2,458 54 78	»	»	2,458 54 78
3 67 91	»	»	»	147 16 40	»	147 16 40
1 96 80	»	»	545 81 02	»	»	545 81 02
2 14 40	»	»	829 72 80	»	»	829 72 80
2 17 85	»	»	26,168 14 20	»	»	26,168 14 20
Divers.	»		902 04 95	»	»	902 04 95
id.	»	»	1,041 41 80	»	»	1,041 41 80
id.	»	»	»	90 98 21	»	90 98 21
1 46 65	»	»	59 » 36	»	»	59 » 36
Divers.	»	»	»	19 40 75	»	19 40 75
1 96 21	»	»	255 07 50	»	»	255 07 50
1 24 82	»	»	»	7 48 92	»	7 48 92
1 20 50	»	»	86 76 50	»	»	86 76 50
1 41 51	»	»	7 78 51	»	»	7 78 51
1 41 58	»	»	890 53 82	»	»	890 53 82
1 60 17	»	»	525 56 51	»	»	525 56 51
1 81 11	»	»	28,548 15 22	»	»	28,548 15 22
2 15 81	»	»	»	394 05 23	»	394 05 23

DÉNOMINATION.		UNITÉ.	QUANTITÉ.
Fil assorti (suite)	de lin crémé, extra, n° 16 —	Kilogr.	1,545 15
	d'étoupe crémé, — n° 8 —	id.	70 »
	— — n° 16 —	id.	180 »
	de lin blanchi, n° 30 —	id.	8 20
	— n° 25 —	id.	572 »
	— n° 12 —	id.	16 80
	— n° 14 —	id.	1 »
	— n° 16 —	id.	46 »
	d'étoupe blanchi, n° 8 —	id.	64 40
	— n° 16 —	id.	2,005 40
Fil de lin de diverses couleurs		id.	871 15
Fil de lin bleu, n° 18		id.	2 »
Chaines	de 500 sur 105.	id.	1,764 40
	de 500 sur 100 en fil jute, n° 5.	id.	27 60
	de 1,000 sur 70 en fil de lin blanchi, n° 16	id.	3,143 60
	de 1,000 sur 70 — crémé, n° 16	id.	1,585 »
	de 1,100 sur 70	id.	170 »
	de 1,560 sur 105 fil de lin crémé, n° 16	id.	7,458 10
	de 1,560 sur 105 fil de lin crémé, extra, n° 16	id.	245 40
	de 1,640 sur 75.	id.	324 60
	de 1,700 sur 70 fil de lin débouilli, n° 20.	id.	25 80
	de 1,700 sur 70 fil de lin crémé, extra, n° 16	id.	47 50
	de 1,760 sur 105 fil de lin crémé, n° 16	id.	1,185 40
	de 1,760 sur 105 fil de lin crémé, extra, n° 16	id.	111 60
	de 1,760 sur 105 fil de lin blanchi, n° 16	id.	601 40
	de 1,860 sur 110.	id.	361 90
	de 500 sur 100.	id.	167 70
	de 750 sur 105.	id.	542 90
	de 1,000 sur 70 fil de lin crémé, extra, n° 16	id.	413 90
	de 1,700 sur 70 fil de lin crémé, n° 16.	id.	208 10
	de 1,560 sur 105 fil d'étoupe crémé, n° 16	id.	2,486 90
	de 1,760 sur 105 — — n° 16	id.	1,945 60
	de 500 sur 100 à sac	Mètres.	2,994 35
Toiles.	de 500 sur 105 coton baging	id.	91 »
	de 500 sur 105 à sac	id.	200 »
	de 740 sur 61 osnabruck écrue	id.	72 10
	de 750 sur 70 sheerduck, étoupe 8 × lin 12	id.	36 50

PRIX MOYEN.	VALEUR.					TOTAL.
	TOILES VENDUES depuis le 1er janvier 1854.	TOILES non vendues.	Matières premières destinées à la fabrication de toiles, vendues.	Matières premières destinées à la fabrication de toiles, non vendues.	OBJETS DIVERS.	
2 06 65	»	»	»	2,779 75 25	»	2,779 75 25
1 41 86	»	»	»	99 30 20	»	99 30 20
1 76 65	»	»	»	317 97 »	»	317 97 »
3 69 08	»	»	»	30 26 45	»	30 26 45
Divers.	»	»	»	1,721 08 32	»	1,721 08 32
2 46 85	»	»	41 47 08	»	»	41 47 08
Pour.	»	»	2 50 40	»	»	2 50 40
2 34 40	»	»	107 82 40	»	»	107 82 40
1 71 82	»	»	110 65 21	»	»	110 65 21
2 10 »	»	»	4,387 44 60	»	»	4,387 44 60
Divers.	»	»	»	3,011 80 51	»	3,011 80 51
3 10 75	»	»	»	6 39 50	»	6 39 50
1 02 40	»	»	»	1,806 74 56	»	1,806 74 56
Divers.	»	»	»	22 75 80	»	22 75 80
2 58 46	»	»	7,496 22 86	»	»	7,496 22 86
1 87 77	»	»	2,572 91 45	»	»	2,572 91 45
2 06 05	»	»	350 28 50	»	»	350 28 50
2 04 07	»	»	15,178 95 07	»	»	15,178 95 07
2 08 78	»	»	»	512 35 40	»	512 35 40
1 90 45	»	»	618 20 07	»	»	618 20 07
2 01 75	»	»	»	52 05 15	»	52 05 15
2 10 20	»	»	»	99 84 50	»	99 84 50
2 06 28	»	»	2,441 11 75	»	»	2,441 11 75
1 80 33	»	»	»	211 29 25	»	211 29 25
Divers.	»	»	1,434 97 60	»	»	1,434 97 60
1 87 97	»	»	680 26 54	»	»	680 26 54
1 06 10	»	»	»	177 92 97	»	177 92 97
1 02 23	»	»	»	555 » 66	»	555 » 66
2 09 05	»	»	865 25 80	»	»	865 25 80
2 06 98	»	»	554 91 34	»	»	554 91 34
1 83 40	»	»	4,560 97 46	»	»	4,560 97 46
1 85 65	»	»	3,573 09 44	»	»	3,573 09 44
» 33 46	922 49 22	79 41 73	»	»	»	1,001 90 95
» 60 69	»	55 22 79	»	»	»	55 22 79
» 38 37	»	76 74 »	»	»	»	76 74 »
» 31 88	»	22 08 54	»	»	»	22 08 54
» 73 90	»	26 07 35	»	»	»	26 07 35

	DÉNOMINATION.	UNITÉ.	QUANTITÉ.
	de 700 sur 70 sheetings écrue	Mètres.	755 »
	de 750 sur 64 coletas blanche	id.	2,490 30
	de 800 sur 61 osnabruck écrue	id.	74 10
	de 800 sur 64 crémée	id.	74 »
	de 800 sur 70 ravensduck crémée	id.	2,686 »
	de 800 sur 70 duck blanche	id.	68 50
	de 800 sur 70 ravensduck blanchie	id.	679 50
	de 820 sur 65 à sac crémée, extra	id.	66 30
	de 860 sur 86 sheetings écrue	id.	214 90
	de 880 sur 65 sheeks et streeps	id.	852 80
	de 900 sur 65 dowlas	id.	44 80
	de 900 sur 68 coletas blanches	id.	711 50
	de 900 sur 68 — rayée	id.	1,061 50
	de 900 sur 70 trempée	id.	181 50
	de 1,000 sur 68 listados de castra	id.	108 50
	de 1,000 sur 68 russias crémée, extra	id.	104 »
	de 1,000 sur 70 ravensduck crémée, étoupe × lin, n° 16	id.	1,558 50
	de 1,000 sur 70 — — extra, lin × lin, n° 16	id.	3,514 »
Toiles (suite)	de 1,000 sur 70 dowlas, fil à la main	id.	268 »
	de 1,000 sur 70 — lin × lin, n° 16	id.	47 50
	de 1,000 sur 70 — étoupe × lin, n° 16	id.	4,104 15
	de 1,040 sur 68 à 70 brabantes	id.	55 »
	de 1,100 sur 70 dowlas	id.	111 50
	de 1,100 sur 70 toile crémée, fil à la main	id.	758 »
	de 1,100 sur 70 duck blanche	id.	71 »
	de 1,100 sur 68 — crémée extra, étoupe × lin, n° 16	id.	66 »
	de 1,100 sur 75 ravensduck crémée	id.	552 50
	de 1,100 sur 84 russias crémée	id.	515 50
	de 1,160 sur 70 duck	id.	797 50
	de 1,160 sur 75 russias	id.	993 50
	de 1,180 sur 68 à 70 gantes rayée	id.	55 50
	de 1,200 sur 100 russias	id.	2,418 50
	de 1,200 sur 100 toile crémée, fil à la main	id.	268 »
	de 1,200 sur 100 streepped hessian	id.	71 80
	de 1,500 sur 75 planters linnen	id.	60 »
	de 1,300 sur 84 russias	id.	7,144 50
	de 1,320 sur 86 listados	id.	654 »

PRIX MOYEN.	VALEUR. TOILES VENDUES depuis le 1er janvier 1851.	TOILES non vendues.	Matières premières destinées à la fabrication de toiles, vendues.	Matières premières destinées à la fabrication de toiles, non vendues.	OBJETS DIVERS.	TOTAL.
Divers.	»	243 87 07	»	»	»	243 87 07
id.	»	1,220 87 37	»	»	»	1,220 87 37
id.	»	24 57 15	»	»	»	24 57 15
id.	»	25 04 06	»	»	»	25 04 06
» 37 08	»	995 96 88	»	»	»	995 96 88
» 49 12	»	33 64 72	»	»	»	33 64 72
» 41 17	»	279 75 01	»	»	»	279 75 01
» 50 17	»	33 26 27	»	»	»	33 26 27
» 40 86	»	87 80 81	»	»	»	87 80 81
» 44 85	»	373 51 08	»	»	»	373 51 08
» 45 07	»	19 69 86	»	»	»	19 69 86
» 48 66	»	346 21 59	»	»	»	346 21 59
» 49 60	»	526 50 40	»	»	»	526 50 40
» 37 55	»	68 11 69	»	»	»	68 11 69
» 64 49	»	69 97 16	»	»	»	69 97 16
» 51 60	»	53 66 40	»	»	»	53 66 40
» 46 25	678 65 64	32 50 21	»	»	»	711 24 85
» 48 54	1,008 61 56	»	»	»	»	1,008 61 56
» 61 75	»	165 49 »	»	»	»	165 49 »
» 49 74	»	23 62 65	»	»	»	23 62 65
» 47 80	185 52 57	1,804 93 80	»	»	»	1,990 46 37
» 61 46	»	20 28 18	»	»	»	20 28 18
» 61 47	»	68 53 90	»	»	»	68 53 90
Divers.	»	450 67 19	»	»	»	450 67 19
id.	»	42 21 66	»	»	»	42 21 66
id.	»	32 81 41	»	»	»	32 81 41
» 47 84	»	168 63 60	»	»	»	168 63 60
» 49 49	»	155 15 11	»	»	»	155 15 11
» 75 87	»	589 11 32	»	»	»	589 11 32
» 46 15	»	458 30 15	»	»	»	458 30 15
» 54 60	»	18 29 10	»	»	»	18 29 10
» 58 57	594 25 84	822 25 70	»	»	»	1,416 51 54
» 58 49	»	156 75 32	»	»	»	156 75 32
» 55 10	»	38 12 58	»	»	»	38 12 58
» 55 11	»	31 86 60	»	»	»	31 86 60
Divers.	»	3,831 56 80	»	»	»	3,831 56 80
» 66 »	378 84 »	52 80 »	»	»	»	431 64 »

	DÉNOMINATION.	UNITÉ.	QUANTITÉ.
	de 1,340 sur 80 ravensduck	Mètres.	1,409 50
	de 1,400 sur 82 russias	id.	7,232 50
	de 1,400 sur 90 sheetings	id.	984 50
	de 1,400 sur 100 streepped hessian	id.	75 80
	de 1,400 sur 102 sheetings crémée	id.	54 30
	de 1,400 sur 102 — — extra	id.	105 80
	de 1,420 sur 84 russias	id.	592 »
	de 1,460 sur 86 listados	id.	1,035 50
	de 1,480 sur 61 toile à voile	id.	333 30
	de 1,540 sur 92 russias	id.	136 80
	de 1,560 sur 102 brabantes rayée	id.	1,741 20
	de 1,560 sur 102 — à carreaux	id.	2,807 50
	de 2,200 sur 70 double ravensduck	id.	148 90
	de 1,560 sur 105 russias crémée, extra, lin × lin	id.	2,952 »
	de 1,560 sur 105 — — étoupe × lin, n° 16	id.	44,154 30
	de 1,560 sur 105 — blanche, étoupe × lin	id.	1,432 80
	de 1,560 sur 105 — blanche	id.	4,018 30
	de 1,600 sur 85 matizados rayée	id.	101 50
Toiles (suite)	de 1,600 sur 85 — à carreaux	id.	32 50
	de 1,600 sur 86 listados en couleurs	id.	262 50
	de 1,600 sur 86 — à carreaux	id.	78 50
	de 1,640 sur 75 toile à voile crémée, étoupe 8 × lin, n° 16	id.	544 »
	de 1,640 sur 75 — — étoupe 7 × lin, n° 16	id.	154 50
	de 1,640 sur 75 — — étoupe 2 1/4 × lin, n° 16	id.	66 »
	de 1,640 sur 75 — — étoupe 6 × lin, n° 16	id.	351 »
	de 1,700 sur 70 sheerduck crémée	id.	33 90
	de 1,700 sur 70 coutil écru	id.	18 12
	de 1,700 sur 70 — blanc	id.	1,083 50
	de 1,700 sur 70 toile à voile de Westphalie	id.	128 50
	de 1,700 sur 85 listados	id.	40 50
	de 1,700 sur 110 gantes forte crémée	id.	31 30
	de 1,700 sur 100 russias crémée	id.	360 30
	de 1,760 sur 105 — étoupe × lin, n° 16	id.	18,335 75
	de 600 sur 61 osnabruck	id.	72 10
	de 1,760 sur 102 russias crémée, extra	id.	68 80
	de 1,760 sur 105 — blanche, lin × lin, n° 16	id.	560 80
	de 1,760 sur 105 — — étoupe × lin, n° 16	id.	1,411 80

PRIX MOYEN.	VALEUR.					TOTAL.
	TOILES VENDUES depuis le 1er janvier 1854.	TOILES non vendues.	Matières premières destinées à la fabrication de toiles, vendues.	Matières premières destinées à la fabrication de toiles, non vendues.	OBJETS DIVERS.	
» 55 »	»	775 22 50	»	»	»	775 22 50
» 56 31	»	4,072 62 07	»	»	»	4,072 62 07
Divers.	»	640 08 38	»	»	»	640 08 38
» 62 99	»	46 48 66	»	»	»	46 48 66
» 62 98	»	21 60 21	»	»	»	21 60 21
» 55 19	»	58 39 10	»	»	»	58 39 10
» 57 39	»	224 96 88	»	»	»	224 96 88
» 66 37	1,283 26 39	»	»	»	»	1,283 26 39
» 80 74	»	269 10 64	»	»	»	269 10 64
» 00 64	»	82 95 55	»	»	»	82 95 55
» 74 45	1,244 46 96	51 50 55	»	»	»	1,295 97 51
» 78 01	2,234 76 »	2 17 67	»	»	»	2,236 03 67
1 07 32	»	159 86 39	»	»	»	159 86 39
Divers.	»	2,118 90 18	»	»	»	2,118 90 18
» 66 91	20,543 64 21	»	»	»	»	20,543 64 21
» 74 67	»	1,069 87 17	»	»	»	1,069 87 17
» 72 21	»	2,901 61 44	»	»	»	2,901 61 44
» 79 20	80 38 80	»	»	»	»	80 38 80
» 85 49	6 41 17	21 37 25	»	»	»	27 78 42
Divers.	155 46 »	68 52 42	»	»	»	221 98 42
id.	74 23 90	»	»	»	»	74 23 90
id.	545 96 06	»	»	»	»	545 96 06
» 84 65	113 85 42	»	»	»	»	113 85 42
Divers.	55 46 96	»	»	»	»	55 46 96
id.	281 08 95	»	»	»	»	281 08 95
id.	22 01 »	»	»	»	»	22 01 »
» 67 31	»	12 19 66	»	»	»	12 19 66
Divers.	»	894 32 49	»	»	»	894 32 49
» 85 41	»	107 18 18	»	»	»	107 18 18
» 72 56	29 38 68	»	»	»	»	29 38 68
» 74 91	»	25 44 68	»	»	»	25 44 68
» 63 12	227 42 14	»	»	»	»	227 42 14
» 71 87	15,176 46 61	»	»	»	»	15,176 46 61
» 30 75	»	22 15 63	»	»	»	22 15 63
» 76 22	»	52 43 93	»	»	»	52 43 93
Divers.	»	455 17 79	»	»	»	455 17 79
id.	»	1,125 07 75	»	»	»	1,125 07 75

DÉNOMINATION.	UNITÉ.	QUANTITÉ.
Toiles (suite). . . . de 1,760 sur 105 — blanchie	Mètres.	3,670 80
de 1,860 sur 110 gantes crémée	id.	1,123 05
de 1,860 sur 110 — rayée	id.	116 40
de 1,860 sur 110 — à carreaux.	id.	65 40
de 2,340 sur 138 matras hessian.	id.	13 41
de 800 sur 81 sheetings en couleur	id.	382 »
de 1,000 sur 105 —	id.	383 »
de 1,340 sur 62 toile à voile crémée, extra	id.	386 30
de 1,560 sur 105 russias crémée, étoupe × étoupe	d.	11,696 45
de 1,560 sur 105 — — étoupe 16 × lin 14	id.	185 30
de 960 sur 70 streeps lin crémée, extra × d° et couleur, n° 14 .	id.	157 30
de 1,050 sur 80 sheerduck crémée, extra.	id.	180 30
de 1,760 sur 105 russias crémée, étoupe × étoupe, n° 16. . . .	id.	774 »
de 1,170 sur 86 streeps	id.	668 30
de 1,840 sur 70 sheerduck crémée	id.	57 30
Sacs en toile trempée, de 900 sur 70	Pièces.	13 »
— écrue, de 670 sur 94	id.	1 »
— — de 620 sur 105	id.	12 »
— ravensduck	id.	5 »
Sel de soude.	Kilogr.	999 »
Acide sulfurique.	id.	900 »
— muriatique	id.	76 »
Chlorure de chaux	id.	11,088 »
Ruban rose	Paquet.	7 »
Perlasse d'Amérique	Kilogr.	120 »
Bandes à couronne	Pièces.	725 »
Bandes ovales grands	id.	750 »
Bandes à garantizados.	id.	750 »
Resine	Kilogr.	140 »
Toiles pour modèles	Pièces.	31 »
TOTAUX		

PRIX MOYEN.	VALEUR.					TOTAL.
	TOILES VENDUES depuis le 1er janvier 1804	TOILES non vendues	Matieres premieres destinées à la fabrication de toiles, vendues	Matieres premieres destinées à la fabrication de toiles, non vendues.	OBJETS DIVERS	
» 80 15	»	2,941 41 20	»	»	»	2,941 41 20
Divers	848 36 50	»	»	»	»	848 36 50
» 80 97	»	94 24 91		»	»	94 24 91
» 88 15	»	57 63 70	»	»	»	57 63 70
1 22 38	»	16 41 11	»	»	»	16 41 11
Divers	»	153 72 26	»	»	»	153 72 26
id	»	181 85 33	»	»	»	181 85 33
» 80 36	»	310 43 07	»	»	»	310 43 07
» 65 20	7,626 08 54	»	»	»	»	7,626 08 54
» 70 42	130 48 83	»	»	»	»	130 48 83
Divers	»	80 13 03	»	»	»	80 13 03
» 78 84	»	142 30 62		»	»	142 30 62
» 68 66	531 42 84	»	»	»	»	531 42 84
Divers.	»	429 76 78	»	»	»	429 76 78
» 71 20	»	40 94 »	»	»	»	40 94 »
Divers	»	»	»	»	11 60 05	11 60 05
Pour	»	»	»	»	» 45 83	» 45 83
» 50 54	»	»	»	»	6 06 49	6 06 49
1 19 89	»	»	»	»	5 99 45	5 99 45
31 50 %	»	»	»	»	304 79 40	304 79 49
13 19 %	»	»	»	»	118 71 »	118 71 »
Pour.	»	»	»	»	3 80 »	3 80 »
7 14 %	»	»	»	»	791 68 32	791 68 32
Pour.	»	»	»	»	18 74 »	18 74 »
» 76 74	»	»	»	»	92 08 80	92 08 80
» 09 »	»	»	»	»	65 25 »	65 25
» 15 »	»	»	»	»	112 50 »	112 50 »
» 09 »	»	»	»	»	67 50 »	67 50 »
» 18 34	»	»	»	»	25 67 60	25 67 60
Pour	»	»	»	»	1,548 46 »	1,548 46 »
. fr	62 575 94 79	33,353 98 39	301,753 97 72	37,611 94 98	2,973 32 01	438,269 17 89